



Ville de Créteil

LE MAIRE

Direction générale des Ressources financières ,  
juridiques, numériques et de la commande publique  
Direction des affaires juridiques et de l'assemblée municipale  
Service de l'assemblée municipale

Votre interlocuteur :  
Manon FRAU : 01.58.43.37.32  
[conseil.municipal@ville-creteil.fr](mailto:conseil.municipal@ville-creteil.fr)

Créteil, le 24 mai 2023

**Objet : Conseil municipal extraordinaire du 9 juin 2023**

Madame, Monsieur et cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra le :

**VENDREDI 9 JUIN 2023 à 18H30  
à l'Hôtel de ville, en salle du Conseil municipal**

Vous trouverez en pièce-jointe l'arrêté préfectoral n°2023/1886 du 24/05/2023 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



*Laurent Cathala*  
Laurent CATHALA